

Règlement

l'Été des Portraits 2021

BIENNALE
L'ÉTÉ DES
PORTRAITS
BOURBON-
LANCY

FRANÇAIS

9^E RENCONTRES INTERNATIONALES DU PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

PRÉSENTATION

Depuis 2004, chaque biennale a mis en scène dans les rues, les parcs et même sur l'eau 1 000 portraits photographiques réalisés par 250 à 300 photographes de l'Europe entière et quelques professionnels extra-européens.

L'Été des Portraits est avant tout une grande exposition doublée d'un concours.

1.

Peuvent exposer et concourir : Tous les photographes professionnels ainsi que leurs employés, et apprentis, sous contrat d'apprentissage en alternance ou préparant un CTM, un CAP, un BAC Pro ou un BTM.

2.

Le thème unique, d'expression libre, est : « **Le portrait et la représentation humaine, sous toutes ses formes** ».

3.

Les photos proposées peuvent avoir été présentées (et primées) dans d'autres concours ou vues sur les réseaux sociaux.

4.

Le candidat doit être l'auteur des photos envoyées.

5.

Le candidat se doit d'avoir l'autorisation de publication des modèles présents sur les images proposées et cède, à titre gracieux à l'organisation « Les Amis du Vieux Bourbon » porteuse du festival « l'Été des portraits », pour le monde entier et pour une durée de trois ans, leurs droits de reproduction et de représentation sur tous supports (brochures, cartes postales gratuites, magazines internes et site internet de l'association, page et groupe **Facebook**, dossiers de presse...) dans le cadre de la stricte promotion du concours et de la biennale.

Aucune autre utilisation ne sera faite des photographies sans accord écrit des participants.

6.

Le candidat peut proposer de 1 à 10 images non signées. Elles doivent être transférées sur le site internet de l'Été des Portraits (<http://inscriptions.letedesportraits.fr/>), prêtes à être tirées, de format 2953 px sur le plus grand côté (50 cm / 150 dpi) sans effets de bordures, marges... , ainsi que son autoportrait (facultatif) dans le même format qui sera lui aussi jugé dans la catégorie off « Autoportrait ».

Les fichiers devront être nommés de votre : nom_prénom_000 (ex: mercury_freddie_001).

Les coordonnées de l'auteur, ainsi que site Internet seront rajoutés dans un cartouche qui sera inséré dans le panneau d'exposition.

7.

Pour assurer le maximum de retombées médiatiques, il est demandé à chaque exposant de joindre le nom et adresse du Maire de sa Ville, qui sera informé individuellement de la participation du portraitiste à la 9e édition de « L'Été des Portraits », Rencontres Internationales du Portrait photographique.

8.

Date limite d'inscription et d'envoi des photos : **31 mars 2021** (pour nos prévisions d'accrochage, vous pouvez vous inscrire dès que vous connaissez le nombre d'images que vous allez envoyer)

9.

Frais de participation :

- **Pour les photographes professionnels** : 35 € (trente-cinq euros) par photo (hors autoportrait).
- **Pour les apprentis ou élèves** : 30 € (trente euros) par photo (de 1 à 3).

Le paiement s'effectuera sur le site Internet (<http://inscriptions.letedesportraits.fr/>)

Une facture sera générée automatiquement par le serveur.

10.

Un certificat de participation à la biennale sera remis à chaque exposant.

11.

Le concours récompensera trois lauréats professionnels par les Borvo de Cristal, de Diamant et de Rubis, et trois apprentis par les trophées du « Jeune espoir ».

Sept mentions spéciales seront décernées cette année (le jury aura la liberté de désigner une ou plusieurs mentions spéciales supplémentaires si tel en est son désir) :

- **Trophée Portrait de jeune de l'an 2000** : j'ai 20 ans en 2020 !
- **Trophée Underwater** : Bourbon-Lancy étant une ville d'eau, ces portraits nous feront plaisir.
- **Trophée Photographie de nu.**
- **Trophée Portrait Noir et Blanc.**
- **Trophée Créativité.**
- **Trophée Street Photography** (Portrait de rue).
Pour cette catégorie, un format carré est conseillé, une présentation spéciale dans l'exposition est à l'étude.
- **Coup de cœur du jury.**

12.

Le jury est composé de photographes spécialistes du portrait (MOF 2019), il se réunira au printemps 2021 pour délibérer, ils pourront exposer lors de la manifestation sans toutefois avoir la possibilité de concourir.

13.

En s'inscrivant au concours, le candidat / exposant s'engage à respecter tous les articles dudit règlement, et en accepte le jugement qu'il en sera fait. Les résultats seront connus lors de la soirée d'inauguration et de remise des prix le **Dimanche 11 Juillet 2021** à Bourbon-Lancy et la semaine suivante sur le site internet de l'organisation (<http://www.letedesportraits.fr/>).

Pour toutes demandes de renseignements, appelez Gérard Cimetière au 06 08 30 75 28 (après-midi) ou depuis la rubrique « Nous contacter » sur le site internet <http://www.letedesportraits.fr/>

Inscrivez-vous pour recevoir notre newsletter sur <https://inscriptions.letedesportraits.fr/newsletter>

WWW.LETEDESPORTRAITS.FR